

# REVUE

DE

# L'ART CHRÉTIEN

---

Tome LXI. — LIV<sup>m</sup>e année, 1911

---



**HONORÉ CHAMPION**

Libraire-Éditeur

PARIS — 5, Quai Malaquais, — PARIS

**DESCLÉE, DE BROUWER & C<sup>ie</sup>**

Imprimeurs

LILLE — BRUGES — BRUXELLES

---

France et Belgique ... 20 fr. — Autres pays ... 25 fr. — Prix de la livraison ... 5 fr.

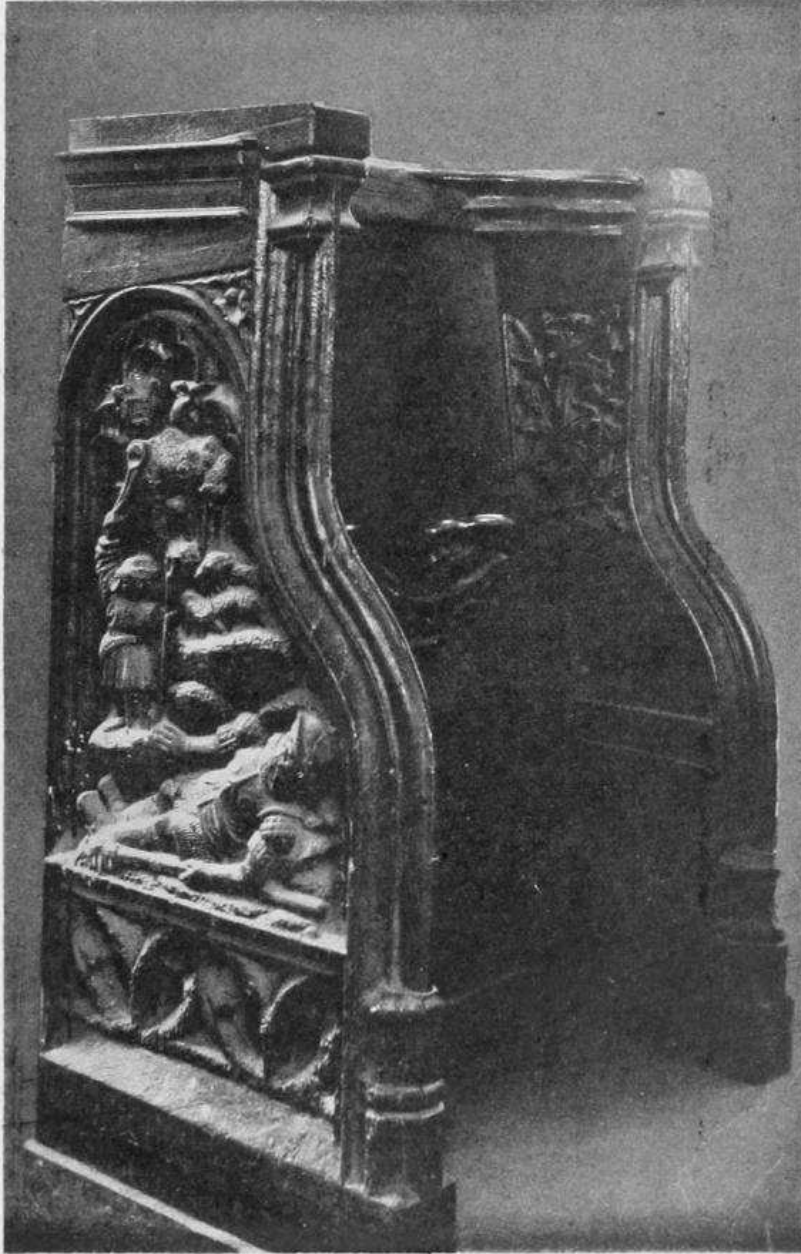
## Les stalles de l'église de Chaumont-en-Vexin (Oise).

Chaumont-en-Vexin a dû posséder autrefois un imposant et riche ensemble de stalles, si nous en jugeons par les fragments parvenus jusqu'à nous.

Il y a quarante ans environ on fit, dans les boiseries de l'église, un remaniement assez considérable au cours duquel une certaine quantité de stalles — et non des moins belles — disparurent. Nous nous souvenons avoir vu jadis dans les greniers du presbytère deux parclozes analogues à celles que nous allons décrire. Placées à l'entrée du chœur, ces deux stalles, à une place chacune, ont leurs jouées ornées extérieurement de bas-reliefs d'une très belle ordonnance représentant des scènes de la Bible (*fig.*). L'exécution en est vigoureuse; malheureusement les qualités d'exécution sont alourdies par d'épaisses couches de peinture. Car avec l'incurie que nous avons trop souvent l'occasion de constater lorsqu'il s'agit de l'ancien mobilier des églises, ces stalles de chêne sont peintes en imitation de chêne.

Nous pensons qu'elles n'ont pas été construites dans leur forme actuelle, quoique tous les éléments, y compris les accotoirs, soient anciens. Leurs parcloles devaient être les jouées terminales d'un banc à plusieurs places. Des maladres-

la mouluration sinueuse manque de parti. Ces stalles, exécutées dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, ont abandonné la forme classique : le quart de cercle bien délimité, avec amortissement, et les deux colonnettes, l'une au piètement,



MARTIN-SARON, phot.

STALLE DE L'ÉGLISE DE CHAUMONT-EN-VEXIN.

ses d'assemblage nous donnent cette impression. Elles sont très élevées (1m. 10) ; les bas-reliefs de feuillage stylisé situés à leur face interne, en dessous des accotoirs, leur donnent un intérêt tout particulier. Malgré leur aspect robuste, nous avouons ne pas aimer leur silhouette dont

l'autre au support de l'accotoir. Ce profil avait l'avantage, en plus d'une belle sévérité de dessin, d'être motivé par une logique rigoureuse et une nécessité. Il indiquait bien sa destination puisque le quart de cercle servait de rainure au battement de la miséricorde.

Le chœur comporte deux rangées de stalles identiques à celles dont nous venons de parler, mais beaucoup plus simples et moins hautes. Les parclozes n'en sont pas sculptées. Les miséricordes, dans leur ensemble, sont d'une médiocre exécution, et il n'y aurait pas lieu de s'y arrêter si l'une d'elles ne se distinguait des autres par une facture et une qualité exceptionnelles (*fig.*)

Elle représente deux têtes accolées. L'une de femme remarquablement belle, de la pure beauté gothique telle qu'on la comprenait alors, c'est-à-dire l'ovale au menton nerveusement accusé, le front haut très bombé, les cheveux tirés et disparaissant sous la coiffe. Les yeux en oblique et la bouche aux plans très nets, à peine modelés, sont d'une fermeté et d'une vigueur de ciseau surprenantes. La physionomie reflète une rare expression de gravité et de noblesse.

En pendant à cette figure une tête de mort à la

mâchoire édentée, distendue, semble hurler quelque lugubre imprécation. L'artiste a su nous donner, par un saisissant contraste, la poignante impression de ce que la « camarde » doit faire du plus délicat visage que l'on puisse admirer.

Et quelle entente décorative dans cette œuvre ! Le sculpteur tire parti avec une habileté remarquable de cette forme ingrate, triangulaire — si rationnelle pour un support. Dans cet espace restreint il agence deux figures d'un volume assez important. La composition est bien arrêtée à sa base par un culot ; les lignes des coiffes, onduleuses et souples, se balancent harmonieusement avec la mouluration de la tablette.

Rien de heurté dans l'ensemble ; et cette chose commune, d'usage vulgaire qu'est une miséricorde, s'élève ainsi par la maîtrise de l'humble imagier jusqu'au grand art.

Gaston BIDEAUX.



MISÉRICORDE DE L'ÉGLISE DE CHAUMONT-EN-VEXIN.